



**Compte rendu de la conférence-débat**

**“Égalité des sexes: en quête de justice dans un monde d’inégalités”  
UNRISD – *Les Cahiers du Genre*  
Paris, 5 octobre 2006**

Compte rendu rédigé par  
Desara Çoba, Doctorante en sociologie  
Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.



**L'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD)** est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains du développement. L'Institut est guidé, dans son travail, par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques efficaces de développement, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les processus et les politiques de développement, que modifient la situation économique et sociale et l'environnement, affectent divers groupes sociaux. Travaillant par l'intermédiaire d'un vaste réseau de centres nationaux de recherche, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement.

Le programme de recherche de l'UNRISD s'organise autour de six domaines: Politique sociale et développement; Démocratie, gouvernance et conditions de vie; Marchés, entreprises et réglementation; Société civile et mouvements sociaux; Identités, conflit et cohésion; et Genre et développement.

Pour obtenir des publications de l'Institut, veuillez prendre contact avec le Centre de référence.

UNRISD  
Centre de référence  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse  
Téléphone: +41 (0)22 917 3020  
Fax: +41 (0)22 917 0650  
E-mail: [info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org)  
Internet: <http://www.unrisd.org>

Copyright © Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD).

Le présent document ne constitue pas une publication officielle de l'UNRISD. La responsabilité des opinions exprimées dans les études signées n'engagent que leurs auteurs et la disponibilité de tels documents sur le site Internet de l'UNRISD ([www.unrisd.org](http://www.unrisd.org)) ne signifie en aucun cas qu'il existe un soutien quelconque de l'UNRISD aux opinions qui y sont exprimées. Aucune publication ou distribution de tels documents ne peut être permise sans l'autorisation préalable de leurs auteurs, à l'exception d'un usage personnel.

## **Introduction**

Le 5 octobre 2006, s'est tenue à Paris la conférence-débat: "**Égalité des sexes: en quête de justice dans un monde d'inégalités**". Cet événement a été organisé conjointement par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et *Les Cahiers du Genre*, avec le soutien de la Mairie de Paris.

Dans le cadre de la publication de la version française du rapport de l'UNRISD "Égalité des sexes: en quête de justice dans un monde d'inégalités", la conférence s'est donnée comme objectif de débattre des évolutions de la situation des femmes, dix ans après la Conférence de Beijing. Parmi les participant(e)s, on comptait des spécialistes renommé(e)s de divers pays d'Europe et de pays francophones, du monde académique, de la société civile et des organisations internationales.

La conférence était articulée en cinq sessions, dont quatre correspondant aux différents chapitres du rapport: 1) Macroéconomie, bien-être et égalité des sexes; 2) Femmes, travail et politique sociale; 3) Les femmes en politique et dans la vie publique; 4) Genre, conflits armés et recherche de la paix. La session d'ouverture a présenté les enjeux des institutions concernées et leur position dans la lutte pour l'égalité, ainsi qu'une vue d'ensemble du rapport.

Au cours de chaque session, la parole était donnée à deux intervenant(e)s, qui ont fait part de leurs remarques relatives au rapport, en identifiant des questions particulières à partir d'exemples concrets de recherches et en soulignant certains points posant problème à leurs yeux.

Ce compte rendu synthétise globalement les opinions générées par ce rapport et présentées au cours des interventions ou des discussions générales. A travers les contributions dont il évoque les grandes lignes, ce document présente notamment les remarques soulevées et les perspectives mises en avant pour l'avenir.

## **Session d'ouverture**

Les contributions des intervenant(e)s qui ont ouvert cette conférence se sont attachées à présenter une vue d'ensemble du rapport de l'UNRISD. Ce dernier centre son analyse sur les réformes économiques et politiques des années 90, dont les répercussions ont été importantes, négatives ou positives, sur les rapports sociaux entre les sexes et sur la qualité de vie des femmes. Il présente ainsi de solides arguments pour mettre l'égalité des sexes au centre de l'agenda du développement.

Ces premières discussions étaient dirigées par Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des Droits de l'Homme à Paris et animées par Marie-Pierre Martinet, conseillère à la Mairie de Paris ainsi que Shahra Razavi, coordonnatrice de recherche à l'UNRISD. Les participants ont affirmé que l'UNRISD était une vraie source d'informations et de réflexion. Ils se sont exprimés très positivement sur le rapport, le considérant comme une synthèse très utile et nécessaire qui rassemble et compare les perspectives, relie l'égalité des sexes avec l'égalité sociale et le développement avec le bien-être.

Jean-Pierre Dubois a parlé de trois exigences fondamentales qui sous-tendent la question de l'égalité des sexes, regroupées autour de la formule: "Egalité partout, égalité pour toutes et égalité sur tous les terrains".

Egalité partout renvoie à la question de l'universalité. Tenant compte de la tension qui existe entre l'exigence d'universalité des droits, et notamment des droits des femmes, et la question du respect de la diversité des cultures, il faut avoir constamment à l'esprit qu'il existe *divers* chemins vers l'universel, et donc distinguer le principe de l'égalité des droits et la manière dont chaque culture peut mettre ce principe en œuvre. L'égalité et l'universalité ne sont pas négociables, pas plus que ne l'est le respect de la diversité des cultures et des croyances.

D'autre part, Jean-Pierre Dubois a fait remarquer qu'il faut assumer non seulement l'universalité mais aussi l'indivisibilité des droits de l'être humain. Les obstacles qui freinent l'accès des femmes à la sphère politique n'ont pas uniquement trait aux résistances que les techniques des quotas essayent de briser mais à une multiplicité de facteurs qui s'enracinent dans la vie personnelle, dans les (dés)équilibres des tâches et dans les rapports de couple. Il serait très préjudiciable de ne pas porter une attention égale aux différentes sphères: civile, politique, économique et sociale. Une seule mesure spectaculaire ne peut, à elle seule, changer la situation.

Un autre point à souligner concerne l'effectivité des droits fondamentaux et les décalages qui existent entre les législations et les applications des droits réels des êtres humains, et des femmes en particulier. Ainsi, l'articulation entre universalité, indivisibilité et effectivité des droits fondamentaux doit rester une préoccupation constante.

Shahra Razavi a retracé la genèse et les attendus de ce rapport, élaboré parallèlement à la préparation de la Conférence de Beijing+10. Dans une situation marquée par les conflits politiques et militaires à l'échelle mondiale, il est apparu important à l'équipe responsable de ce rapport de mettre l'accent sur les progrès très inégaux en matière de droits des femmes et sur la nécessité de relativiser les résultats positifs enregistrés dans un certain nombre de pays, et ce, en mettant l'accent sur l'importance des politiques sociales. En effet, le processus de libéralisation de l'économie, qui va de pair avec l'accentuation des mesures de rigueur sur le plan financier touchent les femmes au premier chef et montrent les dangers d'une pensée axiomatique qui ne prend pas en compte les facteurs de précarité et de pauvreté.

Marie-Pierre Martinet, pour sa part, a souligné l'importance de l'action locale et la façon dont elle a été mise en œuvre par la Ville de Paris grâce à deux instruments essentiels: le Bureau des temps (professionnel et privé) et l'Observatoire de

l'égalité. Prenant en compte le poids des stéréotypes sexistes, la Mairie de Paris a encouragé les études et les diagnostics sur les lieux névralgiques des discriminations sexospécifiques ainsi que diverses initiatives visant à faire reculer ces inégalités dans le domaine professionnel tout comme dans le domaine privé. A ses yeux, les sphères de gouvernance les plus proches des citoyens peuvent représenter un outil pertinent pour lutter contre la persistance et la reproduction des inégalités. Mais elle remarque toutefois que, malgré la volonté politique affichée, le fonctionnement du Conseil de Paris n'en dénote pas moins une certaine stagnation dans la prise en compte du genre. Elle insiste donc sur l'importance de s'inspirer du travail réalisé avec ce rapport et de procéder, à tous les niveaux, à des bilans réguliers pour évaluer les résultats des mesures promulguées et des actions entreprises.

Jacques Charmes, directeur du département "Sociétés et santé" de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Paris, est intervenu sur l'ensemble du rapport. La conférence de Beijing a marqué un tournant, a-t-il affirmé, parce qu'elle a constitué le socle sur lequel les politiques et actions en faveur de la promotion des femmes et la lutte contre les inégalités entre les sexes se sont appuyées. Le rapport de l'UNRISD s'insère dans une longue tradition de rapports sur le genre depuis 1975, tels les rapports de la Division statistique des Nations-Unies, le rapport du BIT sur les femmes et les hommes dans l'économie informelle (2002), les rapports de l'UNIFEM de 2000, 2002 et celui de 2005 sur les femmes et la pauvreté. Mais, le rapport de l'UNRISD arrive à point nommé parce qu'il globalise les perspectives, les replace dans les politiques macro-économiques et finalement aborde tous les aspects alors que les autres rapports focalisent sur un aspect particulier de la question.

Bien que la condition sociale et économique des femmes se soit améliorée dans beaucoup de pays du monde, le rapport met en avant l'ambiguïté des succès et l'inégalité des progrès. Cette ambivalence généralisée a été soulignée comme un des traits marquants du rapport de l'UNRISD.

Jacques Charmes a analysé le rapport selon trois volets:

**Concernant les capacités, le capital humain:** Dans le domaine de la santé, les progrès sont appréciables mais n'ont pas suivi le rythme qu'ils auraient pu suivre. L'espérance de vie a en général augmenté, mais des progrès restent à faire quant à la mortalité maternelle aussi bien qu'en terme d'accès aux soins, lesquels restent inégaux, au détriment des femmes dans beaucoup de pays.

Dans l'éducation, les taux de scolarité ont augmenté dans la plupart des pays, en ce qui concerne l'enseignement primaire, mais, dans le secondaire, le ratio filles/garçons a tendance à décroître dans un certain nombre de pays.

**Concernant les opportunités, c'est-à-dire l'accès aux ressources:** Les chiffres montrent que les taux d'activités ont augmenté en général dans toutes les régions. On constate de considérables retards dans la région du Maghreb, du Moyen-Orient, de l'Asie orientale et du sud et de l'Amérique centrale. Cependant, le taux d'activité est un critère insuffisant pour mesurer les progrès: tout d'abord, parce que l'augmentation de ces taux peut être due à une meilleure mesure et non pas à une amélioration de la situation et ensuite, parce que l'essentiel de l'entrée sur le marché du travail des femmes se fait à travers le secteur informel, c'est-à-dire à

travers le travail indépendant qui reste un travail précaire et n'assure pas de protection sociale. Cette ambivalence existe aussi dans le travail salarié avec protection sociale, comme le montrent certaines études sur les pays de l'Europe de l'Est et l'ex-URSS.

**Concernant l'autonomisation des femmes et leur participation en politique:** les progrès sont très faibles, même si c'est le secteur dans lequel le volontarisme politique peut faire le plus.

De manière générale, les intervenant(e)s ont beaucoup apprécié le regard critique et la mise en valeur de l'inégalité des progrès réalisés suite aux priorités définies par la conférence de Beijing.

Un autre point soulevé par les participant(e)s a trait à l'autonomie de la pensée scientifique et la distance que les auteur(e)s sont parvenu(e)s collectivement à préserver.

### **Session 1. Macroéconomie, bien-être et égalité des sexes**

Cette session, présidée par Pierre Tripier, professeur émérite à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines, était animée par Isabelle Attané, démographe sinologue attachée à l'Institut national des études démographiques à Paris, et par Virginia Ferreira, de l'Université de Coimbra au Portugal. Elle avait pour objectif d'analyser l'impact des politiques macroéconomiques sur la situation des femmes et les rapports sociaux entre les sexes.

Tout d'abord, les intervenant(e)s ont souligné le manque systématique d'analyses sexuées dans les débats sur les politiques macroéconomiques contemporaines et ont félicité l'UNRISD d'en avoir tenu compte dans son rapport. Elles et ils ont particulièrement apprécié le fait que le rapport identifie les inégalités entre les sexes, produites notamment par le fonctionnement de l'économie mondialisée, qui adopte une vision macro bien plus que micro dans la recherche de solutions.

Le rapport suscite en effet des doutes quant aux capacités du modèle néo-libéral de "tenir ses promesses" car ce dernier, au lieu de mener vers davantage d'égalité, a renforcé les inégalités dans des contextes où les Etats agissent peu pour redistribuer les ressources et atténuer les effets de l'économie de marché. Les bénéfices annoncés d'une croissance économique plus forte et d'un recul de la pauvreté ne se sont pas concrétisés et, au moment où la population a le plus besoin d'une protection sociale efficace, les gouvernements ont perdu une grande partie de leur capacité à fournir des services publics et à assurer la protection sociale.

Selon Pierre Tripier, dans le rapport, tout se concentre sur l'Etat comme unique "défenseur" des peuples. Mais cet Etat est dépouillé de ses capacités d'action par les mesures du consensus de Washington. Le rapport montre jusqu'à quel point cette perte de capacités de l'Etat nuit en particulier à l'égalité entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, il est tout à fait intéressant de voir que, dans certains pays comme la Chine ou la Malaisie, même si l'Etat a gardé sa capacité d'action,

une place plus importante n'est pas faite pour autant à l'égalité des sexes, ou lui est difficilement faite. Les promesses de Beijing ne sont pas complètement tenues.

Lors des discussions générales, d'autres exemples ont été donnés sur la dégradation du statut des femmes dans les pays d'Europe de l'Est, présentés comme la conséquence directe de la libéralisation économique. Le retrait de l'Etat et la diminution de la protection sociale ont fortement contribué à creuser les inégalités dans la sphère publique alors que celles-ci ont toujours existé dans la sphère privée.

Le rapport aide à déconstruire l'association entre la croissance économique, l'équité sociale et l'égalité entre les sexes. Ce qui peut être considéré comme une augmentation de la productivité ou de l'efficacité économique consiste en réalité à déplacer les coûts du secteur rémunéré vers le secteur non rémunéré. Comme le souligne Virginia Ferreira, dans beaucoup de pays, les tentatives visant à augmenter la rentabilité des hôpitaux, notamment en renvoyant les malades plus rapidement chez eux pour qu'ils poursuivent leur convalescence à la maison, ont pour résultat de transférer une partie des charges financières sur les parentes non rémunérées. Ainsi, les coûts sont rendus invisibles et imposés aux femmes sous la forme d'une intensification des activités non rémunérées et non mesurées. Autrement dit, des changements qui semblent aller dans un sens positif au niveau macro cachent parfois une dégradation de la situation des femmes. Le rapport donne une analyse détaillée dans de nombreux domaines de l'économie et souligne l'importance d'appréhender chaque situation concrète, chaque région ou situation économique et sociale sans généraliser les résultats, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Le continent asiatique constitue un exemple d'une réalité très complexe où la situation des femmes a connu plusieurs développements défavorables alors que l'économie a montré une croissance certaine. A travers l'exemple de la Chine, Isabelle Attané explique que, parallèlement aux réformes purement économiques, il y a eu aussi des réformes du système de santé, qui aujourd'hui fonctionne à travers des soins payants, très chers et parfois hors de portée des familles les plus démunies, mais également une "privatisation" du système de l'éducation, qui rend la scolarisation d'un enfant de plus en plus onéreuse. Dans ce contexte, l'augmentation des inégalités et la réapparition des discriminations à l'égard des femmes dans la plupart des pays d'Asie et surtout en Chine, sont des conséquences directes de la libéralisation économique et sociale qu'accompagne une diminution du contrôle social des gouvernements.

On observe ces inégalités tout d'abord en terme d'accès à l'emploi, suite aux licenciements massifs dans les entreprises d'Etat chinoises. En effet, 60% des personnes licenciées furent des femmes alors qu'en 1993, elles ne représentaient que 37% des employés de l'Etat. À Shanghai, le taux d'activité des femmes a diminué de 30% pendant les dix dernières années, bien que la Chine reste l'un des pays du monde où la participation féminine reste forte puisque, dans l'ensemble, on compte une femme sur deux personnes actives. Par ailleurs, d'importantes inégalités subsistent dans le type d'emplois auxquels les femmes ont accès. Elles

sont reléguées au bas de l'échelle sociale, à la fois sur le plan professionnel et sur celui des salaires.

D'autre part, Isabelle Attané a insisté sur une inégalité très grave et à laquelle le rapport de l'UNRISD accorde peu de place: la montée en Chine, mais aussi dans d'autres pays d'Asie, des inégalités hommes/femmes en matière de survie.

La politique très stricte du contrôle des naissances s'est accompagnée d'une réduction très rapide du nombre moyen d'enfants par femme et d'une libéralisation sociale importante. Mais elle s'est accompagnée également du maintien d'un trait de la culture chinoise traditionnelle qui se traduit par une très forte préférence pour les garçons. On assiste, en conséquence, à une très forte accentuation des discriminations vis-à-vis des petites filles, en amont et en aval de la naissance.

On constate une proportion croissante de garçons à la naissance due en partie à la pratique des avortements sélectifs, caractéristique tout à fait anormale dans la démographie chinoise. Aujourd'hui, la surmortalité des filles avant le premier anniversaire est de 50% supérieure au niveau qu'elle devrait avoir en l'absence de discriminations (négligences en termes de soins de santé, d'accès à l'alimentation, etc.)

Le continent asiatique aujourd'hui est le seul parmi les cinq continents à compter une majorité d'hommes. Cela est dû en partie à la Chine, mais aussi à l'Inde, au Pakistan et au Bangladesh, qui sont quatre des sept pays les plus peuplés au monde et dans lesquels il y a une majorité d'hommes, contrairement à ce que la nature voudrait en l'absence de discriminations.

## **Session 2. Femmes, travail et politique sociale**

Cette session, sous la présidence de Helena Hirata, co-directrice du Laboratoire "Travail, Genre et Mobilités" du CNRS, à Paris, s'est appuyée sur les contributions de Bruno Lautier, professeur à l'IEDES, Université Paris I, et de Jacqueline Heinen, professeure à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et co-directrice des *Cahiers du Genre*. Le débat se référait aux effets du processus de libéralisation sur les femmes dans divers contextes: développement de l'emploi informel, travail dans les zones rurales, mouvements migratoires et modèles de politiques sociales.

Là encore, le rapport montre une persistance des inégalités liées à la division sexuée du travail, professionnel et domestique. Mais comme toute construction sociale, cette division est historique et doit donc être dépassée. C'est ce qu'illustrent les nombreux exemples présentés dans le rapport.

**Concernant l'emploi**, les participants ont souligné la nécessité, comme le fait explicitement le rapport, de relativiser le rôle bénéfique, voire libérateur de la hausse du taux d'activité des femmes en toute circonstance. L'intensification du travail rémunéré des femmes au cours des dernières décennies est allée de pair avec une détérioration des conditions de travail dans beaucoup d'emplois. Bruno Lautier a insisté sur le fait que la précarité constitue l'un des problèmes les plus récurrents dans les emplois nouvellement créés et occupés par les femmes. On dénote, d'une part, une précarité juridique sans aucune garantie d'emploi et, d'autre part, une précarité sociale ayant comme incidence majeure la quasi-

inexistence du système de sécurité sociale et le faible degré d'affiliation à des caisses de retraite.

Le rapport met en évidence—bien que ce ne soit pas systématique—qu'on a affaire à des dynamiques contrastées dans les pays en voie de développement et en Europe de l'Est, même si, dans les faits, on relève beaucoup de similitudes. Jacqueline Heinen a souligné la régression flagrante du taux d'activité des femmes dans les ex-pays communistes depuis le passage à l'économie de marché, ainsi que la dégradation sensible de la protection sociale, des écarts salariaux, et surtout du système des pensions de retraite—point qui est bien illustré dans le rapport. Ce dernier met en évidence que la dynamique de privatisation des pensions de retraite qui prévaut dans beaucoup de pays d'Amérique du Sud s'applique également dans les pays d'Europe de l'Est. Non seulement les pensions des femmes sont inférieures parce que ces dernières perçoivent des salaires moins élevés et surtout parce qu'elles ont travaillé moins longtemps, mais ce système de retraites fait intervenir une dimension liée à la longévité qui pénalise les femmes, alors qu'une telle dimension est le plus souvent absente des systèmes publics.

Cette profonde dégradation de la situation, qui touche la majorité des femmes de ces pays, est due à deux facteurs essentiels: le maintien d'inégalités très fortes culturellement dans l'assignation des hommes et des femmes à des tâches distinctes—en particulier dans la sphère privée—et le retrait de l'Etat quant au financement des politiques sociales. Le statut des femmes dans les pays d'Europe de l'Est ne s'est pas détérioré en terme de représentation, mais ce sont les conditions d'existence matérielles des femmes qui se sont dégradées.

Un autre point important souligné par Jacqueline Heinen concernait le processus d'adhésion à l'Union européenne de plusieurs pays d'Europe de l'Est. Lors des négociations d'entrée dans l'Union, les pays demandeurs ont déclaré d'emblée qu'ils accepteraient un certain nombre d'exigences imposées par la Commission quant aux changements législatifs indispensables en matière d'égalité hommes/femmes. Pour autant, aucune discussion n'a eu lieu sur les dispositifs concrets qui permettraient de mettre en œuvre ces perspectives d'égalité et aucune mesure n'a été adoptée dans ce sens. Le côté très formel de l'assimilation des acquis de l'Union européenne par les pays d'Europe de l'Est est illustré par l'exemple de ce qui s'est passé en Pologne: le Parlement national a adopté sans aucun débat, en 2001, une loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes alors que deux ans auparavant, une loi quasiment identique, portée par des groupes féministes, avait été refusée après une très longue bataille parlementaire.

D'autre part, dans le cadre de ces échanges, la dimension sociale a été complètement résiduelle. Il a été beaucoup question de ce qui avait trait à l'agriculture et à l'industrie, mais beaucoup moins de ce qui avait trait aux acquis sociaux de l'Union européenne. Toujours en Pologne, on note que la question des droits reproductifs a été passée complètement sous silence lors des négociations d'adhésion à la Communauté européenne.

Les participants ont regretté le manque de références francophones dans la bibliographie du rapport, y compris sur la partie concernant le travail, thème à propos duquel la France a produit de nombreuses recherches. Mais ils ont exprimé leur conviction que cette journée contribuerait à améliorer et à élargir la diffusion des connaissances.

**Concernant les conditions de vie dans les campagnes,** le rapport fait état de la diversification croissante des modes de vie ruraux. Les conséquences assez générales de la féminisation de l'agriculture, soulignées dans le rapport, sont liées au développement d'une agriculture capitaliste et au fait que les petites exploitations agricoles ont cessé d'être viables. Les intervenant(e)s ont repris l'idée que la libéralisation du commerce de produits agricoles a favorisé la spécialisation dans certaines cultures commerciales, ce qui constitue une nouvelle source d'emploi pour les femmes rurales de nombreuses régions du monde. L'autre tendance relève de la diversification générale des moyens d'existence des petits exploitants, amenés alors à exercer une activité hors de l'exploitation agricole pour échapper à la pauvreté.

**Concernant les migrations internationales,** on relève une augmentation de la proportion de femmes migrantes à la recherche d'un emploi comme stratégie de survie. Les femmes quittent souvent leurs familles et enfants au pays pour trouver un travail à l'étranger, laissant ainsi le soin de l'éducation de leurs enfants à d'autres femmes.

Les migrations internationales des femmes sont beaucoup plus liées que celles des hommes aux activités du *care*. Les femmes qui occupent des professions liées au *care* sont de plus en plus recherchées pour travailler dans le domaine de la santé, des services sociaux et des soins, ainsi que comme domestiques mais avec des salaires que seules les femmes immigrées peuvent accepter. Bruno Lautier a noté que ces activités, sources d'enfermement et de stigmatisation, sont aussi une source d'humiliation qui touche beaucoup plus les femmes que les hommes immigrés. La migration accroît donc la vulnérabilité des femmes en raison des discriminations basées sur les origines, la race, les classes, le sexe, et sur les formes d'exploitation qu'elles subissent (dont l'exploitation sexuelle).

Le rapport insiste également sur le phénomène de la déqualification. Il montre que les migrations des femmes s'accompagnent très souvent d'un déclassement professionnel beaucoup plus fort que celui des hommes. Si ceux-ci connaissent des circuits migratoires ascensionnels, comme dans l'informatique ou le bâtiment, le circuit migratoire des femmes n'entraîne généralement pas de mobilité sociale ascendante. Le rapport permet ainsi de mettre en évidence des contrastes concernant les dynamiques migratoires selon le sexe: elles peuvent paraître similaires au premier regard, mais dans les faits, les femmes se retrouvent dans des situations au quotidien qui sont bien loin d'être égales à celles des hommes.

**Concernant les politiques sociales,** Bruno Lautier a fait remarquer que les changements visibles depuis une petite décennie, apparaissent au mieux "neutres" en terme d'égalité des sexes, voire souvent très défavorables.

Les participants ont exprimé le besoin d'intégrer l'analyse des stratégies économiques à celle des politiques sociales puisque l'orientation de ces dernières dépend de manière significative des premières. Le champ et les mécanismes institutionnels des politiques font l'objet de profondes divergences, selon les conceptions politiques. Les intervenant(e)s ont qualifié le jugement que porte le rapport vis-à-vis de la Banque mondiale d'offensif et radical et partagent, pour la plupart, ces critiques.

Le rapport souligne que la dégradation de la protection sociale et des soins à la santé est aggravée par la décentralisation. La décentralisation, sélective et largement clientéliste, tend à privilégier les hommes par rapport aux femmes. On a assisté dans de nombreuses régions à une forte tendance à la marchandisation des services sociaux et de la protection sociale: diverses redevances à la charge des usagers des services publics ont été introduites et l'offre du marché dans ce domaine s'est élargie. Pourtant, la question de savoir comment les hommes et les femmes sont et seront touché(e)s par ce processus n'est pas débattue dans le cadre des politiques sociales.

### **Session 3. Les femmes en politique et dans la vie publique**

La session était présidée par Françoise Gaspard, chercheuse attachée au CADIS, à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales de Paris et représentante de la France au CEDAW. Les intervenantes étaient Fatou Sow, chercheuse au SEDET-CNRS/Université Paris 7, et Maria Stratigaki, professeure à l'Université de Panteion, Athènes.

Malgré les efforts de la dernière décennie, il reste beaucoup à faire pour que les femmes gagnent en visibilité et en influence dans la vie publique. Les différences de culture ou d'éducation ont certes une incidence sur la participation des femmes à la société civile, mais elles n'expliquent pas facilement leur présence ou absence dans les assemblées élues. D'autres facteurs sont déterminants, notamment l'existence et la nature des mesures d'action positive, les systèmes électoraux des partis, les idéologies, la présence de femmes dans l'exécutif et la sensibilité de l'administration à la question de l'égalité.

Fatou Sow a témoigné de la présence significative des femmes dans l'Afrique subsaharienne, particulièrement dans un contexte de décolonisation où les femmes se sont mobilisées en masse dans la lutte anti-coloniale. La situation s'est avérée plus compliquée pendant les dernières décennies, surtout dans des pays où l'Etat autoritaire a été renversé et a été remplacé par un Etat démocratique plus "souple". Bien que les femmes aient continué à être actives dans les luttes contre l'autoritarisme qui ont donné naissance aux nouveaux pays démocratiques, comme dans le cas du Mali et de l'Ouganda, les nouvelles démocraties ne se sont pas montrées plus ouvertes vis-à-vis des demandes des femmes et de leur agenda. L'Etat, qui a diminué en partie son aide sociale (au niveau de l'emploi, de la protection sociale, etc.), continue d'être très centralisé et ne se montre pas plus ouvert aux groupes marginalisés qui, tel celui des femmes, restent la plupart du temps exclus de la politique. Pour autant, quelques femmes ont pu intégrer des

lieux de prise de décision grâce aux quotas instaurés dans les élections parlementaires.

Au cours des dix dernières années, les mesures d'action positive, conçues pour atteindre l'objectif de la parité des sexes parmi les représentants politiques, ont fait l'objet de nombreuses législations. Un des moyens les plus couramment utilisés sont les quotas sur les listes électorales—moyen auquel environ 80 pays ont recours aujourd'hui.

Maria Stratigaki a insisté sur quelques changements politiques survenus suite à l'intégration régionale dans l'Union européenne. Cette dernière a exercé une influence positive en réclamant une augmentation de la visibilité politique des femmes, en considérant leur absence des centres de prise de décision politique comme un "déficit démocratique". Par ailleurs, le fait que l'agenda de la gouvernance se focalise sur un certain courant de pensée dominant, a entraîné des résultats contradictoires. Parallèlement aux progrès relevés dans divers pays, les initiatives de décentralisation ont souvent conduit à des changements de personnels plutôt qu'à une vraie mise en question du contenu des politiques.

Le rapport montre en effet que, même si les femmes tiennent une plus grande place dans la vie politique, elles ne sont pas encore à même, dans bien des cas, d'occuper des postes de direction et d'influencer le processus décisionnel. Le passage d'une présence accrue des femmes en politique à des progrès réels sur les questions d'égalité des sexes prend du temps et dépendra de la capacité des mouvements féminins et féministes à imposer leurs revendications dans l'agenda politique ainsi que de l'aptitude des institutions publiques à mettre effectivement en pratique des programmes ambitieux d'équité entre les sexes.

La mondialisation des communications a permis aux femmes d'expérimenter de nouveaux moyens de pression auprès des principaux acteurs gouvernementaux, des sociétés commerciales et des organisations internationales, afin qu'ils intègrent la question des droits des femmes dans les actions qu'ils mènent. On assiste ainsi à une mobilisation des femmes dans les syndicats, les partis politiques, les organisations de masse et de la société civile, où elles n'hésitent pas à prendre la parole au nom de leurs adhérentes. Ailleurs et dans certains contextes, cette libéralisation politique s'est accompagnée d'un recul des groupes féministes, comme c'est le cas dans nombre de pays d'Europe orientale.

La promotion de l'égalité des sexes passe par des programmes de réforme qui doivent tenir compte d'emblée de la manière dont l'inégalité des rapports sociaux entre hommes et femmes façonne les institutions, formelles et informelles. A moins d'être remodelées pendant le processus de réforme, ces institutions tendront à reproduire les inégalités entre les sexes. Des interrogations sur la période actuelle ont été soulevées lors des discussions, concernant ce qui se passe notamment dans les pays d'Europe de l'Est, où l'on observe des résistances politiques. Certains gouvernements sont réticents à introduire la dimension du genre dans les politiques publiques et surtout à mettre concrètement en œuvre l'objectif d'égalité, comme en témoigne Françoise Gaspard, bien placée pour observer de telles tendances en tant que membre du CEDAW. Ce qui fait écho au sentiment, formulé

par divers(e)s participant(e)s que ce qui se passe actuellement à l'ONU témoignerait d'un recul par rapport à la Conférence de Beijing, voilà dix ans. La conférence Beijing+10 n'a pas suscité de grande mobilisation internationale, et la crainte majeure exprimée au cours du débat concerne la menace de voir disparaître la question du "genre" des politiques au nom du mode de pensée dominant, à défaut de mécanismes forts pour l'impulser.

Les intervenant(e)s ont souligné l'importance de l'action locale évoquée dans le rapport, et qui constitue une dimension relativement nouvelle de l'analyse. Malgré les progrès de participation des femmes dans les instances locales, une comparaison des statistiques disponibles sur l'engagement des femmes à tous les niveaux montre qu'il y a dans certains pays plus de femmes représentées en politique au niveau national qu'au niveau local, où elles doivent compter avec la résistance des systèmes patriarcaux traditionnels. D'où le caractère décisif des diverses mesures que peuvent adopter les institutions sensibles aux inégalités sexospécifiques pour améliorer l'accès des femmes aux organes élus et aux administrations du pouvoir local.

#### **Session 4. Genre, conflits armés et recherche de la paix**

Cette dernière session, présidée par Danielle Haase-Dubosc, professeure à la Columbia University, a vu intervenir Nadine Puechguirbal, conseillère de l'ONU en Haïti et Carole Mann, chercheuse à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris.

Les participantes ont témoigné de l'analyse très détaillée et pondérée faite dans le rapport de ce que vivent les femmes au quotidien dans des situations de guerre, de recherche de la paix et d'après-conflit.

Depuis la fin de la guerre froide, un nouveau type de conflits armés ciblant délibérément la population civile s'est développé. Les violences contre les femmes ne sont pas un fait nouveau, mais dans ce contexte, elles sont érigées en arme stratégique dans le but d'anéantir une communauté toute entière. Ainsi, Nadine Puechguirbal souligne que le viol est devenu une arme de guerre pour les hommes qui s'affrontent en utilisant le corps des femmes comme champs de bataille.

Les conflits armés bouleversent un certain ordre établi des rapports sociaux entre hommes et femmes. Ces dernières (re)deviennent les gardiennes du foyer, et ont pour "mission" de donner naissance à des garçons qui devront se battre pour la "mère patrie". Le rapport prouve qu'il faut s'opposer à l'imaginaire traditionnel qui consigne les femmes à des tâches de maternité et de paix. Les femmes sont amenées à jouer des rôles bien plus divers, y compris parfois celui de combattantes. Et bien qu'elles puissent participer à des massacres ou être capables de commettre des actes de violence, cette réalité est ignorée afin de les maintenir dans une catégorie d'exception, définie selon ce que la société attend d'elles. Selon Nadine Puechguirbal, ce maintien des femmes dans une catégorie d'exception agit comme un véritable outil d'exclusion des femmes de la sphère publique. Si la communauté internationale persiste à ne vouloir dépeindre les femmes que comme des mères héroïques, victimes ou veuves de guerre, cela

laisse peu de place pour une transformation véritable des rapports sociaux entre les sexes et pour la promotion de l'image d'une femme actrice de son destin.

La contribution des femmes en temps de guerre et la part qu'elles ont prise aux efforts de paix sont souvent marginalisées ou négligées dans les récits tant officiels que populaires. Par ailleurs, les acteurs qui prennent part aux hostilités comme dans les processus de paix sont les mêmes combattants ou politiciens qui occupent l'espace public. Or, les femmes sont absentes de cet espace. Les combattantes ne sont donc pas reconnues. L'exemple donné par Carole Mann montre que les femmes de Sarajevo ont tenu la société de façon magistrale pendant la guerre en Bosnie en élaborant des stratégies à partir d'une vision globale de la cité, à partir de micro-comportements et en dépit des obus serbes. Après la guerre, ces femmes ont disparu: elles n'ont été ni reconnues, ni invitées à participer au processus de reconstruction de la ville ou de la société.

La guerre, qui a transformé les sociétés et détruit les moyens d'existence, entraîne aussi un bouleversement des rapports interpersonnels et sociaux entre les sexes ainsi que des attentes des individus vis-à-vis de la société. On prend pour acquis que la construction de la paix devrait permettre le retour d'une stabilité et d'un ordre social construit selon les normes et valeurs qui prévalaient avant le début du conflit. Ainsi, le retour à la paix est perçu par les intervenantes comme une sorte de "statu quo" qui ne tient pas compte des changements apportés par les guerres, en particulier ceux touchant en premier lieu les femmes. Carole Mann évoque par ailleurs la situation des femmes en Afghanistan où, malgré la nouvelle Constitution accordant, sur le papier, des droits égaux aux hommes et aux femmes, ces dernières restent sous l'emprise de la très forte mentalité patriarcale et islamique, mais aussi du droit tribal pré-islamique.

Les progrès sont médiocres: quelques micro-projets mis en place surtout par *UN Habitat* semblent fonctionner, comme ceux qui visent à la création de conseils de femmes et de petites entreprises pour les femmes. Dans le même temps, le seul groupe existant de femmes *grassroots*, afghanes de souche et laïques, RAWA, (Revolutionary Association of the Women of Afghanistan), a pu mettre en place au Pakistan, dans des camps de réfugiés, mais aussi en Afghanistan, un réseau d'aide très efficace, des dispensaires et des écoles.

Néanmoins, la situation des femmes reste désastreuse dans les pays touchés par la guerre. On peut considérer le nombre toujours croissant de jeunes filles, en particulier à la frontière iranienne qui, ayant entendu parler des droits humains et se rendant compte que cela ne s'applique pas à leur propre vie, s'arrosent de kérosène, symptôme du plus inquiétant échec de l'implantation de la démocratie en Afghanistan.

## Annexe: Programme de la conférence-débat



### UNRISD / *Cahiers du Genre* – Conférence-débat

ÉGALITÉ DES SEXES :  
EN QUÊTE DE JUSTICE DANS UN MONDE D'INÉGALITÉS

**5 Octobre 2006**

Mairie de Paris – Auditorium – 5 rue Lobeau, 75004 Paris

---

#### Ordre du jour

---

#### **9:30-10:15. Session d'ouverture :**

##### **Présidence :**

*Jean-Pierre Dubois*, Ligue des Droits de l'homme (LDH), Paris

##### **Interventions d'officiels :**

*Marie-Pierre Martinet*, Conseillère à la Mairie de Paris, Paris

*Shahra Razavi*, Coordinatrice de Recherche, UNRISD, Genève

##### **Intervention d'ensemble sur le rapport**

*Jacques Charmes*, Directeur du Département sociétés et santé de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Paris

---

#### **10:15-10:30 Pause café**

---

#### **10:30 – 11:45. Session 1. Macroéconomie, bien-être et égalité des sexes**

Présidence : *Pierre Tripier*, Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines (UVSQ)

-*Virginia Ferreira*, Université de Coimbra, Portugal

-*Isabelle Attané*, INED, Paris

**11:45 -13:00 Session 2. Femmes, travail et politique sociale**

Présidence : *Helena Hirata*, Travail, Genre et Mobilités-CNRS, Paris

-*Bruno Lautier*, IEDES, Paris

-*Jacqueline Heinen*, Université Versailles Saint-Quentin-en Yvelines / *Cahiers du Genre*, Paris

---

**13:05 – 14:30 Déjeuner**

---

**14:30 – 15:45. Session 3. Les femmes en politique et dans la vie publique**

Présidence : *Françoise Gaspard*, CEDAW et EHESS, Paris

- *Maria Stratigaki*, Université de Panteion, Athènes, Grèce

-*Fatou Sow*, SEDET-CNRS / Université Paris 7, Paris

---

**15.45- 16:00 Pause café**

---

**16:00 – 17:15. Session 4. Genre, conflits armés et recherche de la paix**

Présidence: *Danielle Haase-Dubosc*, Columbia University, Paris

-*Nadine Puechguirbal*, ONU, Haïti

-*Carole Mann*, EHESS, Paris